

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 10 mai 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10 et 11 mai 2017**

**2017 DJS 129** Subvention (166 000 euros) et convention avec l'Association des Personnels Sportifs des Administrations Parisiennes (APSAP-VP) au titre de l'année 2017.

**M. Jean-François MARTINS, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 avril 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'Association des Personnels Sportifs des Administrations Parisiennes (APSAP-VP) ;

Vu la convention signée le 13 juillet 2015 par la Ville de Paris ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François MARTINS, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Le contrat du 13 juillet 2015 est remplacé par une nouvelle convention à compter de la date d'effet de cette dernière et dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la nouvelle convention avec l'Association des Personnels Sportifs des Administrations Parisiennes, sise 12 (10-18) cour Debille (11e).

Article 3 : Une subvention d'un montant de 166 000 euros est attribuée à l'Association de Personnels Sportifs des Administrations Parisiennes (250/2017\_06281) au titre de l'année 2017 dans le cadre des actions d'intérêt général qu'elle s'est engagée à effectuer.

Article 4 : Un premier acompte de 83 000 euros ayant été déjà versé à l'association au titre de la convention du 13 juillet 2015, la dépense correspondante, soit 83 000 euros, sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 40, VF88001, mission 520 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2017 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**